

Date : 01/05/12

Stage en entreprise et handicap : une aubaine pour tous ?

Auteur(s) : Handicap.fr - E.Dal'Secco

<http://www.handicap.fr>

Résumé : Stage en entreprise pour les étudiants handicapés ? Une excellente alternative pour les deux parties : se familiariser l'un à l'autre, faire tomber les tabous, exister au-delà de ses incapacités... C'est l'un des thèmes fétiches de la campagne

« Trouver un stage ou une formation en alternance lorsqu'on est étudiant handicapé », c'est le thème de la rencontre organisée le 2 mai au sein de l'EDHEC de Lille (de 15 à 17h), avec le soutien de l'association étudiante « Un des sens ». Comment ces dispositifs peuvent-ils constituer un tremplin vers un premier emploi ? Deux heures pour en débattre, dans le cadre de cette septième campagne Handivalides qui, du 9 février au 24 mai 2012, propose une quarantaine de forums au sein des universités et grandes écoles françaises.

Un engagement transitoire et donc rassurant

Le principe d'obligation d'embauche de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % est désormais entendu mais qu'en est-il pour les stages que doit réaliser tout étudiant au cours de son cursus ? Sans y être contraintes, les entreprises font-elles un réel effort pour intégrer les étudiants handicapés sur ces périodes éphémères ? « Éphémère », c'est là tout l'intérêt de la chose ! Il existe tous les cas de figure, de la semaine de découverte en classe de troisième jusqu'au stage longue durée, avec un maximum de six mois (en cas de durée supérieure, il doit être requalifié en CDD). Ce statut de courte durée constitue donc un argument en béton pour sensibiliser les équipes. Rien de définitif, pas de quoi faire peur aux entreprises ! « Il apparaît que de nombreux managers restent encore sur des stéréotypes car ils n'ont jamais eu l'occasion de côtoyer des personnes handicapées, explique Jocelyne Marsallon, chef de projet diversité chez Ipsen Pharma (qui est d'ailleurs conviée à témoigner lors de la journée du 2 mai) ».

Évaluation du site

En référence au salon HANDICA, dont il assure la promotion, ce site qui propose un grand nombre d'informations, sur les services, produits, associations, et événements ... à destination des personnes handicapées.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 1
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

De 40 h à 6 mois

Pour donner un petit coup de pouce au dispositif, les entreprises soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés peuvent accumuler des Unités bénéficiaires (déductibles du quota global) dès lors qu'elles accueillent un jeune pour un stage de plus de 40 heures (au prorata temporis à hauteur de 2% maximum de son obligation). Celles qui ont conclu un accord avec l' **Agefiph** peuvent, par ailleurs, mobiliser des fonds assez rapidement pour d'éventuels aménagements de poste ou aides techniques.

Arpejeh et **Tremplin** , deux **asso** sur le front

Deux associations se sont engagées sur l'accompagnement à l'insertion professionnelle des lycéens et étudiants **handicapés** . Elles s'appellent **Tremplin** (créée en 1992 -www.tremplin-handicap.fr) ou Arpejeh (Accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes élèves et étudiants handicapés, créée en 2008 -www.arpejeh.com), toutes deux fondées à l'initiative d'un pôle de grandes entreprises. Conscientes de leur responsabilité sociale, ces dernières sont convaincues qu'un dispositif pragmatique d'information et d'accompagnement leur permettra, à terme, une meilleure insertion professionnelle et une plus grande diversité de choix. Les actions de ces deux associations sont multiples : trouver des stages, des jobs d'été ou étudiants, des contrats en alternance, parfois des CDD, au sein des entreprises partenaires, passerelle probable vers un recrutement ultérieur, en fin de cursus. « Pour nous, explique Jocelyne Marsallon, c'est un vrai levier car on nous propose des candidats avec BAC ++. Cela aide évidemment les jeunes mais nous permet également de « sourcer » et d'accéder plus facilement aux candidats. »

Démystification réciproque !

Tremplin et Arpejeh ont donc également pour vocation d'informer les entreprises, de sensibiliser les équipes de travail... Parfois, il faut aussi convaincre les parents, comme en témoigne Jocelyne Marsallon : « Nous proposons des stages à des collégiens de troisième dans différents services comme le courrier, la comptabilité, le secrétariat. Ils viennent souvent accompagnés de leurs parents, et l'on se rend compte que ce sont parfois ces derniers qui freinent car ils ont aussi, de leur côté, une immense appréhension à envisager des études supérieures pour leur enfant. »

L'alternance en vogue

Un autre dispositif est, lui aussi, particulièrement en vogue : les contrats de formation en alternance ! Pendant un, deux ou trois ans, le stagiaire de la formation professionnelle partage son temps entre son centre de formation et l'entreprise. Une passerelle vers le milieu professionnel sécurisante pour les deux parties ! Pour Christian Grapin, directeur de **Tremplin** , cette alternative est pleine de promesses. « Il permet au jeune de découvrir l'entreprise de façon plus durable que lors d'un stage tandis que les entreprises sont sensibilisées à l'accueil d'un travailleur **handicapé** sans être obligées d'embaucher. En 2011, **Tremplin** a permis la réalisation de 100 stages en **entreprises** et de 130 contrats en alternance. Nous assurons le

suivi du jeune pendant toute la durée de son contrat, mais également celle des managers. C'est d'ailleurs ce qui les encourage à se lancer dans cette aventure car ils se sentent épaulés. »

Aurélie, un premier pas vers l'emploi

Avec l'aide d'Arpejeh, Aurélie, 22 ans, a été accueillie chez **Ipsen** Pharma le 1er avril 2012 pour un stage de six mois. Elle est étudiante en bio-informatique à Jussieu. En fauteuil roulant. L'accord « entreprise » a permis à Ipsen de solliciter un ergonome pour valider avec elle les trajets en interne et de bénéficier d'un budget pour aménager une partie des locaux. « Notre site est désormais nettement plus accessible, se félicite Jocelyne, et, à l'avenir, nous n'aurons plus de problème pour recruter un employé en fauteuil roulant. Quant au manager, il est ravi car il a trouvé le profil qu'il cherchait, un Bac +5. Aurélie est extrêmement brillante et c'est la seule chose qui compte ! »

Plus d'infos:

http://www.campagne-handivalides.org/ewb_pages/p/programme-1022.php

« Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © Handicap.fr. Toutes les informations reproduites sur cette page sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par Handicap.fr. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, sans accord. »